



## Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET  
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2021

Étaient présents : BESSON Stéphane, CHASSOT Samuel, CHATELET Stéphane, DIOT Nadine, GAUTHIER Sophie, LACONDEMINÉ Aurélien, PALANCHON Nadine, PALOMARES Yann, PETIOT Dominique, SCHEFFER Sabine, ZANOTTI Alain

Excusés : BERRIER Bruno, COULON Aurore, LONJARRET Maxime

Secrétaire de séance : CHASSOT Samuel

#### **1. Présentation projet éolien**

Présentation d'un projet éolien par la société Total Energies.

Voir document de présentation annexé au présent compte-rendu.

#### **2. Bresse Louhannaise Intercom'**

##### **a. Présentation rapport d'activité 2020**

Sabine SCHEFFER, déléguée communautaire, présente le rapport d'activité de Bresse Louhannaise Intercom' de l'année 2020. Ce rapport est annexé au présent compte-rendu.

##### **b. Mise à disposition secrétaire**

Présentation du projet de convention de mise à disposition à titre individuel de Madame Nelly MALANDRINI, agent de Bresse Louhannaise Intercom' auprès de la commune, à raison d'un temps de travail de 7/35ème pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024. Approuvé à l'unanimité.

#### **3. Remise gracieuse loyers ancien Traiteur M. PLAT**

Monsieur et Madame PLAT, anciens bouchers-traiteurs de Montret, par courrier en date du 28 septembre 2021, sollicitent une remise gracieuse d'une partie de la dette correspondant à des impayés de loyers. Ils s'engagent à régler la somme de 150 € par mois pour continuer à rembourser chaque mois leur dette restante. Ils avaient déjà autrefois sollicité la commune pour leur accorder une baisse, qui avait alors été refusée par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal refuse à la majorité (8 contre, 1 abstention, 2 pour) d'accorder une remise de loyers à Monsieur et Madame PLAT.

#### **4. Admission en non-valeur agent territorial**

La Trésorerie de Cuisery demande d'effectuer une admission en non-valeur (annulation de dette) pour les impayés de remboursement de trop-perçu de salaire de Monsieur Sylvain GAUTHRAYE, ancien agent territorial. Le montant de cette proposition d'admission s'élève à 504,55 €.

Un dossier de surendettement a été admis en commission le 19 mars 2021. L'instruction du dossier a fait apparaître que la situation de M. GAUTHRAYE est irrémédiablement compromise en raison de sa situation professionnelle et familiale. La commission de surendettement des particuliers de Saône-et-Loire, dans sa séance en date du 4 juin 2021, a décidé d'imposer une mesure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire. L'effacement des dettes s'impose donc aux parties, dont la commune de Montret.

#### **5. Demande emplacement commerce ambulant**

Une commerçante ambulante, Mme GIGAN, propriétaire d'une remorque rôtisserie et snack, sollicite la commune pour s'installer sur une place publique le jeudi ou le samedi soir. Son installation nécessite une alimentation de 32A en triphasé. Le Conseil Municipal, compte-tenu de la présence d'un camion Pizza le jeudi soir, et de la demande d'alimentation électrique pour ce nouveau camion, est contre le principe en majorité. En fonction de la poursuite de l'activité de Monsieur HASANOVIC, propriétaire du camion Pizza du jeudi soir, Madame GIGAN pourra renouveler sa demande auprès de la mairie tout en lui indiquant qu'il lui reviendra de trouver une solution électrique pour alimenter son camion.

#### **6. Demandes de subvention :**

- a. **MARPA de Simard** : 300 € accordé à l'unanimité.
- b. **Association Valentin HAÛY** : refusée.
- c. **AFMTéléthon** : refusée.

#### **7. Désignation de délégués au sein du SIVOM – annulation de délibération**

Le Maire explique que la délibération du 17 septembre 2021 désignant les élus délégués auprès du SIVOM du Louhannais doit être retirée sur demande du Sous-Préfet, considérant que la commune n'est pas membre du SIVOM donc pas compétente pour désigner les élus délégués. Ce sera alors à l'Intercommunalité de présenter la candidature de Monsieur Stéphane BESSON en remplacement de Madame Aurélie BIZOUARD auprès du SIVOM du Louhannais.

#### **8. Questions diverses**

##### **a. Projets phares de la transition écologique dans le mandat 2020-2026**

Le Maire propose au conseil municipal de faire une pré-étude sur l'opportunité d'un projet de rénovation énergétique des bâtiments locatifs (ancienne trésorerie, ancienne gendarmerie). L'ATD sera sollicitée pour un accompagnement technique et administratif sur ce dossier, notamment au niveau des subventions auxquelles la commune pourrait prétendre sur ce type de projet. La vente de la maison Gontier (obtenue en legs) permettrait d'avoir plus de fonds pour mener à bien ce projet envisagé.

##### **b. Réunion publique projet Aménagement de la traversée de la RD 978 – 6 novembre**

Une réunion publique présentée par le Maître d'œuvre du Projet d'Aménagement de la traversée de la RD 978 se tiendra à la salle des fêtes le 6 novembre 2021. L'horaire sera prochainement précisé par Madame Aurélie GUILLEMIN de ZAGE, le Maître d'œuvre.

**c. Réunion Gendarmerie – 8 novembre**

Une réunion de présentation de la brigade de Gendarmerie de Montret suite aux récents changements au niveau des départs et arrivées des militaires se tiendra le 8 novembre 2021 à 20 heures à la salle des fêtes de Montret.

**d. Signature legs Maison succession Gontier – 9 novembre**

Le Maire signera le legs de la maison Gontier auprès du Notaire le 9 novembre 2021. Cette maison pourra ensuite être mise en vente.

**e. Cérémonie - 11 novembre**

Le conseil municipal accompagné des administrés partiront de la mairie à 11h30 pour rejoindre le monument aux morts.